

pour des propositions... En outre, on ne peut pas en voir... Il faudrait fixer une limite à la majoration des pensions.

### FRAUDES DE JEUMONT

Voici, d'après l'analytique, l'intéressant discours prononcé récemment à la Chambre, par notre ami Defontaine, sur les fraudes de Jeumont, dont nous avons eu si souvent l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

M. le président. — La parole est à M. Defontaine, pour répondre à M. le garde des sceaux, qui l'appelle.

Defontaine. — En intervenant aujourd'hui, j'ai voulu répondre à la fois à une préoccupation personnelle et surtout aux préoccupations de l'opinion publique, qui réclame une justice égale pour tous dans l'affaire des fraudes de Jeumont.

Depuis un an, les journaux de la région publient les nouvelles des plus diverses, les plus contradictoires sur les recherches opérées, à l'occasion de ces fraudes, par l'administration des douanes et par les pouvoirs judiciaires.

Il y a deux ans, en mai 1894, je reçus une délégation d'industriels d'Anor. Ces industriels venaient se plaindre de l'exercice de la frontière et de la situation des affaires.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

gones incriminés, mais dans une agence voisine, on l'on arrêtait le directeur et son fils, ils firent des aveux et furent condamnés.

Les différends entre les deux agences datent de la dernière, on avait fraudé la douane, mais non le client; tandis que dans la première, on l'on n'a pas fait de poursuites, on fraudait à la fois la douane et le client.

M. le président. — La parole est à M. Defontaine, pour répondre à M. le garde des sceaux, qui l'appelle.

Defontaine. — En intervenant aujourd'hui, j'ai voulu répondre à la fois à une préoccupation personnelle et surtout aux préoccupations de l'opinion publique, qui réclame une justice égale pour tous dans l'affaire des fraudes de Jeumont.

Depuis un an, les journaux de la région publient les nouvelles des plus diverses, les plus contradictoires sur les recherches opérées, à l'occasion de ces fraudes, par l'administration des douanes et par les pouvoirs judiciaires.

Il y a deux ans, en mai 1894, je reçus une délégation d'industriels d'Anor. Ces industriels venaient se plaindre de l'exercice de la frontière et de la situation des affaires.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

Je suis mon collègue M. Guillemin, député de Jeumont, et l'agence Lejeune et Delebecq, à une succursale, de l'instigation ou j'étais saisi par le ministre de la justice des faits qui m'étaient signalés.

## DERNIERE HEURE

(Par Service Spécial)

### L'AFFAIRE ARTON

Paris, 26 décembre. M. Espinas a entendu, à midi, M. Laguerre, qui lui a affirmé que les papiers saisis à Melun n'avaient aucun rapport avec les affaires d'Arton.

M. Orion, inspecteur de la sûreté, qui procéda à Londres à l'arrestation d'Arton, sera entendu cet après-midi par M. Espinas.

### SCANDALE DES PHOSPHATES

Paris, 26 décembre. Conformément à l'ordre du jour voté par la Chambre, le ministre de l'intérieur prépare le projet pour régler la question des phosphates de l'Algérie.

### LES RAPATRIÉS

Toulon, 26 décembre. L'affrété Italie venant de Majunga est arrivé à Sciré avec 514 rapatriés dont 7 officiers supérieurs.

### TRISTE FIN DE REVEILLON

Bordeaux, 26 décembre. Hier matin, vers quatre heures, après un réveillon orgiaque, un jeune homme de vingt-et-un ans, Raoul L..., étant ivre, accosta, chemin Engaerd, à Talence, un passant qui lui administra une formidable raclée.

### GREVE DE DEPUTÉS

Belgrad, 26 décembre. A la suite d'une scission qui s'est produite dans la parti progressiste serbe, le plus grand nombre des membres de ce parti n'assistent plus aux séances.

### SUICIDE D'UN EMPLOYÉ

Paris, 26 décembre. Ce matin vers dix heures et demie, un flacon s'arrêtait devant le n° 159 de la rue de Rennes. Ne voyant pas sortir son client de la voiture, le cocher descendit et ouvrit la portière.

### ARRESTATION D'UN VOLEUR

Douai, 26 décembre. Le parquet de Douai vient d'être informé par le parquet de Courtrai de la nouvelle de l'arrestation de Sieur J.-B. Beaucourt, qui avait volé pour 325 francs un cheval et une voiture appartenant à Mme Détrez, demeurant rue des Fripiers, à Douai.

### LE CAMP DE SISSONNE

Laon, 26 décembre. On annonce que la création du camp de Sissonne, près Laon, est définitivement arrêtée.

Le parquet de Douai vient d'être informé par le parquet de Courtrai de la nouvelle de l'arrestation de Sieur J.-B. Beaucourt, qui avait volé pour 325 francs un cheval et une voiture appartenant à Mme Détrez, demeurant rue des Fripiers, à Douai.

Le nom inscrit est celui d'un haut fonctionnaire des Chemins de fer de l'Etat. Dans une autre lettre, M. Bressy demandait responsable de sa mort Mme X..., demeurant à Paris, qui accusa de l'avoir dépossédé, de complicité avec l'un de ses parents, d'une somme de 10,000 francs.

### Mort de M. Max Lebaudy

Nancy, 26 décembre. La presse fait un bruit énorme autour de la mort de M. Max Lebaudy, et le Petit Sucrier, comme elle l'a fait autour de sa vie.

### LA VIANDE A SOLDAT

Nancy, 26 décembre. Un fait très grave vient de se passer à l'abattoir de Nancy. Cinq vaches destinées à la nourriture de la garnison ont été saisies, abattues et livrées à l'équarrissage par ordre du vétérinaire municipal.

### PROFITS CAPITALISTES

Liévin, 26 décembre. Voici la situation de la société des mines de Liévin (Pas-de-Calais).

### LES VICTIMES DU GRISOU

Hénin-Liétard, 26 décembre. Le citoyen Basly, député, a été avisé par le ministre de l'intérieur, qu'une somme de 400 francs venait d'être mise à la disposition du Préfet du Pas-de-Calais, pour servir d'aide aux familles des victimes de l'explosion de grisou qui s'est produite le 26 octobre dernier, aux mines de Dourges à Hénin-Liétard.

### LE DRAME D'AIX-NOULETTE

Arras, 26 décembre. Hier, l'individu qui, nous l'avons raconté, avait frappé sa femme à coups de tranchet et qu'on croyait s'être pendu dans le bois d'Aix, s'est constitué prisonnier ce matin, au commissariat de police d'Arras.

### SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Liévin, 26 décembre. On porte à notre connaissance que Mlle Eugénie Delcourt, âgée de 17 ans, dont les parents habitent coron de la poste, demeurait à sa mère l'autorisation d'aller au bal; sur le refus de celle-ci, la jeune fille monta dans sa chambre à l'étage et se jeta par la fenêtre.

### UNE FILLETTE BRULÉE

Caudry, 26 décembre. Deux graves accidents viennent d'arriver dans notre commune.

On porte à notre connaissance que Mlle Eugénie Delcourt, âgée de 17 ans, dont les parents habitent coron de la poste, demeurait à sa mère l'autorisation d'aller au bal; sur le refus de celle-ci, la jeune fille monta dans sa chambre à l'étage et se jeta par la fenêtre.

On porte à notre connaissance que Mlle Eugénie Delcourt, âgée de 17 ans, dont les parents habitent coron de la poste, demeurait à sa mère l'autorisation d'aller au bal; sur le refus de celle-ci, la jeune fille monta dans sa chambre à l'étage et se jeta par la fenêtre.

Le nom inscrit est celui d'un haut fonctionnaire des Chemins de fer de l'Etat. Dans une autre lettre, M. Bressy demandait responsable de sa mort Mme X..., demeurant à Paris, qui accusa de l'avoir dépossédé, de complicité avec l'un de ses parents, d'une somme de 10,000 francs.

### Mort de M. Max Lebaudy

Nancy, 26 décembre. La presse fait un bruit énorme autour de la mort de M. Max Lebaudy, et le Petit Sucrier, comme elle l'a fait autour de sa vie.

### LA VIANDE A SOLDAT

Nancy, 26 décembre. Un fait très grave vient de se passer à l'abattoir de Nancy. Cinq vaches destinées à la nourriture de la garnison ont été saisies, abattues et livrées à l'équarrissage par ordre du vétérinaire municipal.

### PROFITS CAPITALISTES

Liévin, 26 décembre. Voici la situation de la société des mines de Liévin (Pas-de-Calais).

### LES VICTIMES DU GRISOU

Hénin-Liétard, 26 décembre. Le citoyen Basly, député, a été avisé par le ministre de l'intérieur, qu'une somme de 400 francs venait d'être mise à la disposition du Préfet du Pas-de-Calais, pour servir d'aide aux familles des victimes de l'explosion de grisou qui s'est produite le 26 octobre dernier, aux mines de Dourges à Hénin-Liétard.

### LE DRAME D'AIX-NOULETTE

Arras, 26 décembre. Hier, l'individu qui, nous l'avons raconté, avait frappé sa femme à coups de tranchet et qu'on croyait s'être pendu dans le bois d'Aix, s'est constitué prisonnier ce matin, au commissariat de police d'Arras.

### SUICIDE D'UNE JEUNE FILLE

Liévin, 26 décembre. On porte à notre connaissance que Mlle Eugénie Delcourt, âgée de 17 ans, dont les parents habitent coron de la poste, demeurait à sa mère l'autorisation d'aller au bal; sur le refus de celle-ci, la jeune fille monta dans sa chambre à l'étage et se jeta par la fenêtre.

### UNE FILLETTE BRULÉE

Caudry, 26 décembre. Deux graves accidents viennent d'arriver dans notre commune.

On porte à notre connaissance que Mlle Eugénie Delcourt, âgée de 17 ans, dont les parents habitent coron de la poste, demeurait à sa mère l'autorisation d'aller au bal; sur le refus de celle-ci, la jeune fille monta dans sa chambre à l'étage et se jeta par la fenêtre.

On porte à notre connaissance que Mlle Eugénie Delcourt, âgée de 17 ans, dont les parents habitent coron de la poste, demeurait à sa mère l'autorisation d'aller au bal; sur le refus de celle-ci, la jeune fille monta dans sa chambre à l'étage et se jeta par la fenêtre.

## LES GREVES D'HALLUIN

Halluin, 26 décembre.

Dans la journée d'hier les bruits circulaient à Tourcoing et à Roubaix que des troubles graves étaient survenus à Halluin. On ne parlait rien moins que d'une bataille en règle entre gendarmes et grévistes.

Voici d'après les renseignements les plus précis ce qui était arrivé. Mercredi dans la soirée, le Gantois, directeur de la fabrique Graty, s'était rendu au domicile des grévistes, et, après avoir assuré ceux-ci que plusieurs centaines d'ouvriers devaient reprendre le travail, il leur disait que tous les tisserands désireux de rentrer à la fabrique se trouveraient réunis le lendemain à la première heure au Casino, à Menin.

Hier matin, vers 4 heures 1/2, une dizaine de gendarmes belges se trouvaient postés dans la salle qui leur avait été indiquée par le Gantois et se tenaient prêts à escorter les ouvriers jusqu'à la frontière française.

Contre toute attente, cinq ouvriers seulement se sont présentés; les malheureux en voyant qu'ils avaient été dupes encore une fois des manœuvres qui ne cessent d'être employées par leurs patrons ont dit qu'ils n'avaient pas besoin de secours des gendarmes et qu'ils rentreraient bien chez eux sans être inquiétés par les grévistes qui comprendraient sans peine leurs explications.

Est-il rien de plus ridicule que la bêtise de cet homme qui sachant à peine parler le français, se croit en mesure de pouvoir faire expulser du territoire de notre pays un ouvrier qui habite la France depuis 30 ans au moins, s'y est marié et a, des enfants qui sont Français?

Craignant sans doute la colère des ouvriers, le Gantois s'était fait accompagner par les gendarmes belges qui, baïonnette au canon, débarrassèrent sous les huées des grévistes qui se trouvaient réunis à plusieurs centaines aux Baraquons.

Pour voir passer cet imposant cortège, les ouvriers s'étaient munis d'allumettes, dont la flamme imite le feu de Bengale. A la clarté de cette lumière étrange, les grévistes aperçurent au milieu des gendarmes le fameux Gantois qui, l'air tout déconfit, baissait la tête et se laissait accompagner par les autorités françaises qui l'attendaient à la frontière et qui, sans autre formule d'extradition, le menèrent sous bonne escorte à la fabrique.

Cette aventure fait l'objet de toutes les conversations à Halluin et, si elle est plaisante, il faut en convenir que le Gantois n'a pas les richesses de son côté.

Sur l'indication d'un mouchard, la police belge a procédé à l'arrestation d'un ouvrier de la fabrique Graty qui a été relâché dans l'après-midi d'hier.

Sur les 800 tisserands de l'établissement Graty, 4 ouvriers travaillent; parmi ces derniers, il s'en trouve un qui doit encore passer en Belgique sous condamnation à trois mois de prison et les autres sont reconnus pour être les moins courageux de ceux qui travaillent à la fabrique Graty.

Les délégués des établissements Graty, Lemaitre et Defretin vont faire demain une dernière tentative de conciliation auprès de leurs patrons respectifs.

Si ces entretiens n'aboutissent pas à une entente, nul ne pourra prévoir la fin de la grève. Il est à remarquer que les tisserands sont encore après cinq semaines de grève aussi calmes et fermes que le premier jour.

Les quêtes faites à la sortie de la conférence du théâtre de Roubaix ont produit 35 francs.

Nous avons fait tenir hier aux grévistes Desmedt (un groupe de Vingt), 3.00 Quête faite chez Léon Debruycker, 3.00 Produit d'une soirée chez Joseph Cateau, 12.00

Liste de souscription n° 11 8.35 Nous remercions les personnes généreuses qui prennent l'initiative de faire des quêtes et nous les invitons à poursuivre leur œuvre de solidarité ouvrière.

G. DESCHERDER.

Nous avons reçu de l'Union un long communiqué sur la grève de Wervic Graty dans cette localité. N'ayant pas l'honneur de connaître notre correspondant occasionnel, nous informons que nous transmettons à copie, notre rédacteur spécial, le citoyen Gustave Descherder, 3, rue Saint-Georges à Tourcoing, avec lequel nous le prions de se mettre en rapports.

G. S.-E.

FEUILLETON N° 81

## L'ALBINO

PAR HENRI DEMESSE

Suite du Testament Volé

DEUXIEME PARTIE

XI

L'Albino sur une piste

A quelle singulière besogne était-il donc occupé ? Il n'y avait pas dix minutes qu'il était resté dans sa chambre.

Il n'avait d'autre vêtement que son pantalon. Sur son torse nu, il portait un paquet assez volumineux.

— Eh bien, quand je resterni là, pendant des heures, me tournebouler la caboche... à quoi cela servira-t-il ? Je veux en savoir plus long; pour cela, il n'y a qu'un moyen : descendre dans les puits... Ah ! ça n'est pas drôle ! parbleu ! ça ne vaut pas une promenade en sapin, au bois de Vincennes... Mais quoi !... dans la vie on n'a pas tous les jours l'agrément !

Et, sans discourir plus longtemps, il s'était décidé. — C'est dit ! Il faut descendre... On descendra... On n'a pas été élevé pour rien... avec M. Fernand, jadis, j'en ai vu bien d'autres... Ce n'est pas la mer à boire... La seule chose qui me gêne, c'est de penser qu'il y a, là-dedans, « un macchabé »... à preuve que j'ai ramené sa bouillie ! Eh bien ! Et bien ! et après ?... Est-ce que tu vas faire le dégoûté à présent ! Va donc... eh ! aristocrate !

Il avait fait tous les préparatifs nécessaires. Il s'était muni d'une lanterne, et, lorsque minuit avait sonné, sûr que tout le monde dormait dans la forme, sûr qu'il ne serait pas dérangé, il s'était risqué. Pour la deuxième fois, il avait descendu la pierre... Puis, s'aidant de la corde, de nouveau attachée à la poutre, l'Albino était descendu dans le puits avec une adresse qui démontrait ses qualités acrobatiques et il y avait trouvé un squelette complet, disloqué cela va de soi, dont il avait rangé, fort adroitement, toutes les pièces.

— Mais, il avait fouillé le fond du puits.

Chacune de ses découvertes l'avait intéressé au plus haut degré, car, en regagnant sa chambre, il avait marché vite, portant ses trouvailles, ayant hâte, à coup sûr, d'examiner le tout, à l'aïse et en détail.

C'est à cette besogne que le Parisien était occupé à cette heure avancée. Il avait défilé le paquet qu'il portait et en avait tiré successivement : une lanterne bosselée, une petite lanterne sourde, contenant encore un fragment de bougie, un vêtement, une sorte de pardessus en caoutchouc passé de mode et absolument intact, un revolver chargé de dix cartouches, une canne; un trousseau de clés; une boîte d'allumettes en argent; un couteau à six lames; un paquet enveloppé dans un lambeau d'étoffe; une bourse en acier contenant deux cent vingt francs en pièces de vingt francs, douze francs cinquante en diverses pièces d'argent et huit sous. L'Albino rangea soigneusement ces différents objets sur le table.

— Evidemment, dit-il, un crime a été commis ! Quand ? Je n'en sais rien encore ! Je devrais prévenir la justice ! Oui, je le devrais ! Il réfléchit.

— Bah ! il sera toujours temps ! Nous verrons ça demain. En attendant je suis curieux de savoir...

choir est marqué R. M... Ça ne dit rien ! Le paquet défilait. Le Parisien trouva une petite fiole, un poignard... et plusieurs morceaux de papiers que l'eau n'avait pu atteindre.

— Une fiole !... un poignard ! Tout ça ne dit rien... ça ne dit rien de rien ! Voyons donc. Il examina les papiers.

— Ah ! ah ! fit-il, je crois que je tiens quelque chose... En effet, il avait pu lire, sur les fragments de papier, ces mots, écrits d'une grosse écriture : « Mille francs... Sols d'Or... Barbequet !

— Mille francs, Sols d'Or. Barbequet répéta l'Albino. C'est curieux, il me semble que j'ai entendu parler de ça ! Mais oui, j'ai entendu parler de ça par le vieux ivrogne qui nous bannit avec son histoire de l'autre monde; cette histoire sempiternelle du père Joseph, à savoir que, le jour de l'inauguration de la ferme, m'sieu Maquart à l'âme d'un sieur Barbequet qui revenait la nuit sous la forme d'un hibou, pour demander des messes ! Vieille bête ! Et quand on pense qu'il y a encore de l'écriturisme et de l'hypnotisme, des gens, assez idiots pour couper dans les points-là.

— Attendez-vous donc à leur imposer l'obligation de se faire inscrire ! Ça va de moutarde, va !... N'importe, le Sols d'Or, c'est l'Albino qui s'empare de la fiole et du poignard à son tour et fait connaître la ferme...

Barbequet, c'est l'homme qui a été assassiné au Sols d'Or par le coquin qui frimait le vieux soldat. Je connais cette histoire-là comme ma poche, le vieux nous la raconte chaque fois qu'il est saoul, ce qui lui arrive sept fois par semaine ! en voilà un qui fait de la dépense pour entretenir la couleur acajou qu'il a donnée à son pitoon. Je ne connais que cette histoire-là... Le vieux soldat, la petite fille qu'il martyrisait... le courage de l'aubergiste Barron-Latreille qui avait maltraité l'assassin. Tout ça ne m'explique pas...

— C'est égal, je crois que j'ai mis le nez sur une affaire curieuse. C'est m'sieu Maquart qui la trouvera mauvaise, quand il la connaîtra l'histoire... Mince alors !

Ce qu'il va rigoler... Ouiche !... Je le vois d'ici ! On ne sait pas pourquoi, d'ailleurs, il avait comme qui dirait le pressentiment : il n'aimait pas ce puits-là ! Qu'aurait-il dit qu'il se doutait que ce puits-là était un caveau de première classe qui ne devait rien à l'administration de M. H. de Borniol !

Tout en faisant ainsi, il avait fouillé dans l'une des poches du vêtement en caoutchouc et il y avait trouvé un portefeuille.

— Ah ! ah !... Intact !... Le tout est de l'ouvrir sans l'abîmer.

En effet, le portefeuille était hermétiquement fermé par une petite serrure en acier. Mais, on le sait, l'Albino était fort adroit; en une minute, il eut ouvert le portefeuille. Le Parisien v

trouva un billet de cinq cents francs, trois de cent et deux de cinquante.

— Diable ! le macchabé était calé ! On ne l'a pas jeté dans les puits pour le voler, ce qu'il y a de sûr... Poursuivons !

Dans l'un des compartiments du portefeuille, il y avait une carte.

— Oh ! oh ! une carte de mouchard ! Diable, ça se complique. Il lut les inscriptions tracées sur la carte qui était en parchemin :

NOEL VIROT DIT « LE FURET » Agent de la Sûreté

— Eh bien, elle est raide, par exemple ! Si je m'attendais à celle-là ! Mais que diable est-il venu faire là-dedans ? Jamais de ma vie je n'y comprendrais rien. Je laisse à de plus malins que moi le soin de trouver le mot de l'énigme.

Demain, je dirai tout à m'sieu Maquart ! Il se débrouillera. Eh ! allez donc !

Dependant l'Albino réfléchit.

— Les papiers qui portent ces mots : « Sols d'Or, mille francs, Barbequet » parbleu ! c'étaient des enveloppes à rouleaux de mille francs faits au Sols d'Or par M. Barbequet. C'est cela.

« Evidemment il y a corrélation entre ma trouvaille et le crime qui a été commis, il y a seize ans, à l'auberge du Sols d'Or. Il a dû y avoir deux victimes.

A suivre.